

Communiqué de presse

Proximité

L'Opcommerce renforce son offre de services auprès des entreprises guadeloupéennes

Le Gosier, le 4 juillet 2023. Depuis le 1^{er} janvier dernier, l'Opcommerce, Opérateur de compétences du commerce, est en ordre de marche pour proposer à ses entreprises adhérentes guadeloupéennes et à leurs salariés toute la palette de son offre de services.

Jusqu'ici, l'Opcommerce n'était pas absent de la Guadeloupe (voir ci-après L'Opcommerce dans les DROM en 5 dates). Il s'appuyait sur Akto pour promouvoir ses services. L'Opco des services à forte intensité de main d'œuvre avait en charge la relation avec les entreprises adhérentes et le tissu des organismes de formation guadeloupéens. Tandis que la gestion administrative des dossiers était assurée par l'Opcommerce.

Pour aller plus loin et renforcer son service de proximité aux entreprises adhérentes de l'Opcommerce, le Conseil d'administration a décidé, en avril 2022, de demander l'agrément aux services de l'État pour opérer directement sur les territoires ultramarins. L'agrément obtenu à l'automne 2022 a permis de recruter Sandrine NATOLO, qui est aujourd'hui Déléguée territoriale Antilles-Guyane de l'Opcommerce.

L'Opcommerce n'a pas beaucoup de secret pour Sandrine NATOLO qui était déjà la référente de l'Opcommerce chez Akto. La continuité des actions engagées les années précédentes est donc assurée.

Feuille de route

La feuille de route de l'équipe de l'Opcommerce en Guadeloupe tient en trois axes :

1/ Renforcer l'accompagnement des projets de formation des TPE-PME, qui représentent 90 % des entreprises du commerce, mais aussi des grandes entreprises en privilégiant des approches sur mesure.

2/ Promouvoir et développer la formation en alternance à travers le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation afin de favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs.

3/ Valoriser les métiers du commerce à travers des événements qui permettront notamment de mettre en relation les entreprises adhérentes avec des jeunes en quête d'alternance, des salariés en reconversion ou des demandeurs d'emploi désireux de travailler dans le commerce.

Depuis quelques jours, la Présidence de l'Opcommerce est en déplacement en Guadeloupe afin de rencontrer des entreprises du commerce, des représentants institutionnels et des acteurs emploi-formation.

Commentant cette annonce, Philippe BANSE, Président de l'Opcommerce, déclare :
« Nous voulons accompagner les entreprises et les salariés du commerce des Départements et Régions d'Outre-mer de la même façon que nous les accompagnons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est le sens de l'installation de l'Opcommerce en Guadeloupe. Nous souhaitons également développer les partenariats avec les acteurs locaux - Etat, collectivités locales, acteurs de l'emploi et de la formation - afin de mettre en œuvre des solutions qui répondent vraiment aux problématiques de chacun des territoires. »

Pour sa part, Véronique ALLAIS, Vice-présidente de l'Opcommerce souligne :
« Le commerce constitue une activité importante en Guadeloupe. Nous l'avons constaté au cours de notre séjour. Cette activité est le fruit de grands groupes solidement implantés et de petites entreprises dynamiques qui témoignent de toutes les formes que peut prendre le commerce. Cette diversité, ce dynamisme, c'est la richesse du commerce. Nous devons la cultiver, l'entretenir en aidant les entreprises, quelle que soit leur taille, à faire face aux mutations qui caractérisent notre secteur depuis maintenant plusieurs années, notamment la transition écologique. »

L'Opcommerce dans les DROM en 5 dates

2019. Les opérateurs de compétences sont autorisés par décret à assurer un service de proximité aux entreprises des départements et régions d'Outre-mer.

2020. Une convention de délégation est signée avec Akto pour qu'il assure un conseil de proximité aux adhérents de l'Opcommerce dans les DROM.

2021. La gestion administrative des dossiers et des demandes de financement est assurée par l'Opcommerce.

2022. Le Conseil d'administration de l'Opcommerce demande un agrément pour assurer directement ses services aux entreprises dans les DROM. Un arrêté du 11 octobre 2022 acte la présence de l'Opco dans les territoires ultra-marins de Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

2023. Dès janvier, l'Opcommerce assure un conseil de proximité aux entreprises et aux salariés des 20 branches professionnelles adhérentes à l'opérateur de compétences et auprès de celles qui relèvent des conventions collectives régionales suivantes : Convention Collective Commerces de la Martinique IDCC 0379 ; Convention Collective Commerce de La Réunion IDCC 1225 ; Convention Collective Commerce et services de la Guadeloupe IDCC 1203.

Le commerce en Guadeloupe

- **1 047 établissements, dont :**
 - 85 % de moins de 11 salariés
 - 14 % de 11 à 49 salariés
 - 1 % de 50 salariés et plus
- **6 895 salariés**, dont 81 % sont en CDI
- **600 contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation)

A propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles* du commerce, qui rassemblent 150 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions métropolitaines et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 400 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation. **En savoir + :** www.loppcommerce.com

**Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail alimentaire non spécialisé ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager ; Coopératives de consommateurs ; Entreprises de distribution, importation, exportation en chaussures, jouets, textiles et mercerie ; Entreprises de la filière Sports-Loisirs ; Entreprises du bureau et du numérique (commerces et services) ; Grands magasins et Magasins populaires ; Import-Export et commerce international ; Jardineries et graineteries ; Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé ; Négoce de l'ameublement ; Optique-lunetterie de détail ; Professions de la photographie.*

Contact Presse

> Béatrice POTONY - Tél. : 06 90 75 05 87 - b.potony@yahoo.fr